

ALLOCUTION DU PREMIER MINISTRE A DENAIN

(26 NOVEMBRE 1982)

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Commissaire de la République de région,
Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement n'abandonnera pas le Valenciennois.
Il n'abandonnera pas Denain. Il ne vous abandonnera pas.

Voilà ce que j'ai voulu venir vous dire, personnellement.

J'ai voulu le dire à Denain, au coeur de ce bassin sidérurgique de l'Escaut, si durement frappé par les crises. Au coeur d'une région depuis trop longtemps victime du laisser faire, et du laisser aller du pouvoir central.

Une région qui n'est malheureusement pas la seule à être frappée. Je veux dire aux habitants des Ardennes
Je suis venu, en dépit des difficultés, vous apporter un message d'espoir.

.../...

et à ceux de la région qui en ont aussi bénéficié de la solidarité nationale. Je vais me rendre en Lorraine et dans quelques semaines, le Comité interministériel d'aménagement du territoire va d'ailleurs prendre des mesures en faveur des Ardennes!

Espoir dans l'avenir de notre sidérurgie ;

Espoir dans l'avenir de cette région, une région qui, vous le savez, m'est chère ;

Espoir dans ses capacités de développement dès lors que seront associés la maîtrise des technologies les plus avancées et l'ardeur au travail de ses habitants.

La sidérurgie a un avenir. Non seulement, elle peut, mais elle doit faire partie des industries à technologie de pointe. L'avenir de la sidérurgie française passe par son avance technologique face à ses concurrents étrangers.

C'est pourquoi le plan d'entreprise du groupe USINOR, soumis à l'agrément des autorités communautaires, prévoit des investissements très importants. Il sont concentrés sur ses points forts.

En matière de produits plats, l'objectif d'USINOR est de répondre aux nouveaux besoins du marché, et de faire de DUNKERQUE, une usine leader en Europe.

Pour cela, le plan d'USINOR comporte d'ici 1986, la modernisation de l'amont de l'usine : hauts fourneaux, transport et stockage de la fonte ..., ainsi que l'installation d'une deuxième cage à la tolérerie forte de DUNKERQUE.

../..

Ce programme devrait se prolonger après 1986 par un renouvellement des outils de la première génération.

Indépendamment de la modernisation de l'usine de Trith-Saint Léger, où un programme de 40 millions de francs est en cours, des investissements importants (280 millions de Francs) seront engagés dès l'année prochaine pour la construction d'une aciérie électrique à Metalescaut d'une capacité de 250 000 tonnes.

Le Nord Pas-de-Calais bénéficiera ainsi d'une part essentielle des 5 milliards qu'USINOR envisage d'investir d'ici 1986 dans les produits plats.

En ce qui concerne les produits spéciaux, le groupe envisage d'affiner et d'améliorer la position de l'unité d'ISBERGUES. L'objectif est également de renforcer la compétitivité de l'usine des Dunes de la Compagnie Française des Aciers Spéciaux, en utilisant au mieux ses capacités de laminage, de parachèvement, après la mise en place de la coulée continue, et en maintenant l'avance technologique de l'ensemble DUNES/VALENCIENNES sur les produits sidérurgiques et les produits forgés.

*Compagnie française
des Aciers Spéciaux*

La CFAS envisage de consacrer 500 millions de francs sur cette unité, soit les 2/3 des investissements qu'elle prévoit d'ici 1986.

En complément de cet effort de modernisation technologique de la sidérurgie, j'ai demandé à l'Institut de recherche sur la sidérurgie, l'IRSID, dans le cadre de son effort de décentralisation d'implanter une équipe dans le Valenciennois.

Vous le voyez, la sidérurgie, ce n'est pas terminé!

Ce très lourd programme d'investissements concerne, j'en suis conscient, essentiellement le littoral du Nord Pas-de-Calais, et le Valenciennois, y compris l'usine de Trith - Saint Léger. Mais le Denaisis bénéficiera largement des commandes qui en découleront.

Un programme d'investissements aussi lourd ne manquera pas, en effet, d'entraîner d'importantes retombées régionales. Les investissements dans la sidérurgie font travailler, vous le savez, un ensemble de corps de métiers.

Pour 30% environ, il y a d'abord le génie civil, la chaudronnerie, les charpentes métalliques. Ces travaux seront normalement réalisés dans la région concernée.

Pour 70%, il s'agit ensuite des équipements spécifiques : mécanique, électricité, ingénierie, hydraulique et fours. Une politique volontariste, comme celle que nous entendons voir mener, peut en localiser près de la moitié dans les régions concernées.

Sur cette base, on peut donc estimer que les investissements prévus devraient fournir près de 4 millions d'heures de travail, annuellement, dans le Nord Pas-de-Calais, soit le travail de 2 300 personnes dans les entreprises régionales.

Mais ne nous leurrions pas. Je suis venu vous dire que le Gouvernement est à vos côtés. Je suis venu vous dire que l'espoir existe. Mais je suis venu pour parler franchement.

Si nous ne voulons pas, tous les trois ans, être acculés à de nouvelles fermetures, nous devons avoir le courage de concentrer les investissements sur nos points les plus forts. C'est ce que nous faisons.

~~Cela ne saurait se traduire, pour autant, par l'abandon des bassins de restructuration.~~

Vous le savez, une nouvelle Convention générale de protection sociale est en cours de négociation. Sans préjuger de l'aboutissement des négociations, je puis néanmoins vous assurer que, bien entendu, les effets de la convention atteindront leur plus grande ampleur à DENAIN. *Elles prévoient, en particulier, les dispenses d'activité à partir de 50 ans.*

La protection sociale ne suffit cependant pas. Il est du devoir de l'Etat, d'agir directement pour que des emplois soient créés dans le Nord Pas-de-Calais comme dans toutes les régions touchées par la crise économique et les restructurations industrielles.

Nous avons, à ce sujet, un double objectif.

En premier lieu, fournir des emplois permettant de maintenir sur place ceux qui le désirent. C'est un engagement que nous avons pris et nous entendons le tenir.

En second lieu, nous entendons contribuer à diversifier les activités régionales.

L'effort de réindustrialisation est, vous le savez, déjà engagé.

Les décisions d'implantations nouvelles représentent 1 500 emplois déjà décidés, dont près de 1 000 emplois dans le Valenciennois et le Denais. J'aurai, prochainement, l'occasion de détailler l'effort de réindustrialisation bénéficiant également à d'autres zones de la région.

Mais je tiens à souligner ici, qu'au delà du chiffre même des créations d'emplois, - chiffre au demeurant significatif - nous avons pris soin d'implanter dans le Denais des activités de pointe. Car nous entendons fonder la réindustrialisation du bassin sur les technologies d'avenir.

Et tout d'abord sur la robotique. ~~ou, pour utiliser le vocabulaire des technocrates, sur la productique.~~

Vous connaissez la profonde mutation technologique que subissent les usines de construction automobile. L'usine RENAULT de Douai en offre un premier exemple.

L'automatisation de la production conditionne l'avenir même d'industries comme l'automobile. La proximité d'un savoir faire en la matière, attire de plus en plus l'implantation d'unités de fabrication.

Le Gouvernement a donc décidé la mise en place auprès de l'école des mines de Douai et ~~des~~ ^{l'}universités de Valenciennes ~~et de Lille~~ d'un ensemble de formation et de recherche sur la robotique regroupant chercheurs et enseignants, industriels et formateurs du personnel de maintenance. Cette organisation sera mise en oeuvre en association très étroite avec les industriels concernés.

De ce fait, les entreprises développant une activité dans la robotique seront tout naturellement conduites à une implantation à proximité.

../..

Le groupe RENAULT, notamment, je puis vous l'indiquer aujourd'hui, est prêt à installer dans le Denaisis sa prochaine unité de fabrication dans la robotique. Cela représente un projet de plusieurs centaines d'emplois (au moins 300). Si les décisions définitives ne sont pas encore prises, j'ai bon espoir de les voir aboutir prochainement.

L'automobile n'est pas la seule activité que nous voulons développer. Le potentiel en mécanique fine du Valenciennois sera lui aussi renforcé. Cela grâce à une importante contribution du groupe THOMSON. Il garantira, à partir de 1983, à des entreprises du Valenciennois un volume d'heures de sous-traitance qui atteindra progressivement 400 000 heures en 1985, occupant ainsi 400 personnes. Ce volume sera maintenu jusqu'en 1990.

Pour assurer la mise en oeuvre de ce programme, et rechercher les entreprises sous-traitantes existantes, ou à créer, dans le bassin sidérurgique, une société de services va être constituée. Elle associera au groupe THOMSON, USINOR et des responsables régionaux et locaux.

une petite carte jointe

J'ai visité tout à l'heure, à Valenciennes, la SFNA qui apporte la preuve que les nouvelles technologies peuvent trouver dans cette région un milieu favorable. D'autres entreprises, avec l'aide de THOMSON, peuvent y parvenir.

Il s'agit là, à mon sens, d'une opération exemplaire. Elle illustre en effet la conception qui est la nôtre du rôle des entreprises nationales. Une telle opération montre qu'il est possible au secteur public de venir en aide aux PME qui constituent le tissu économique régional.

Il s'agit également d'une opération exemplaire parce qu'elle mettra en oeuvre de nouvelles technologies, qu'elle entraînera dans le Valenciennois, modifiant ainsi progressivement l'image de ce bassin.

D'autres projets contribuent à cet effet de réindustrialisation. Ainsi le groupe PUK va développer une de ses filiales, de maintenance industrielle, la SOMAFER, créant ainsi au moins 30 emplois dans un premier temps, à LOURCHES. La société ROBOLINK, qui fait de la conception, de la réalisation, et de l'assistance en matière d'équipements automatisés à l'intention des PMI, va créer 90 emplois à LAMBRES les DOUAI.

Le potentiel de recherche en matière de transport dans le triangle LILLE-VALENCIENNES-DOUAI, sera complété par la constitution d'un Groupement Régional pour la Recherche dans les transports, comportant notamment, dans l'agglomération lilloise, une antenne de l'Institut de Recherche sur les transports, et la décentralisation du siège de la division "transports" de la société MATRA.

Il sera encore renforcé par la décision de la SNCF de transférer dans le Valenciennois, son laboratoire des matériels, qui regroupe 150 personnes, essentiellement des personnels de haut niveau.

Cette implantation constitue l'amorce d'une opération plus large à laquelle seront associés les industriels du secteur.

Indépendamment de cet effort d'implantation des moyens de recherche dans les transports, le plan de charge à moyen terme de l'industrie du matériel ferroviaire sera consolidé par la réalisation du TGV Atlantique : le plan de charge qu'entraîne cette réalisation correspond à 1000 emplois dans le Nord-pas-de-Calais pendant 5 ans.

Enfin, je vous annonce que le service de liquidation des transports des Armées, qui travaille étroitement avec le service de contrôle des recettes de la SNCF, s'implantera à DENAIN, dans un bâtiment d'USINOR. Sous forme d'une antenne dès 1983, puis l'intégralité du service dès 1984.

Ce service de 70 personnes - essentiellement des civils - recrutera sur place une partie des employés qui lui sont nécessaires.

Par ailleurs, le programme régional de construction de péniches et de barges, mené conjointement par l'Etat et la Région, va pouvoir enfin être engagé. La Commission de Bruxelles vient de lever les objections qu'elle avait émises.

Je rappelle qu'en 5 ans, 50 automoteurs et 50 barges devraient être construites, dans le cadre d'un programme d'assainissement de la flotte fluviale et de la mise au gabarit du canal du Nord, cela grâce à une avance, remboursable, de 50 millions de francs effectuée par la région, et grâce aux aides habituelles de l'Etat.

Au taux actuel de 15%, cette aide de l'Etat s'élève à environ 30 millions de subventions.

L'Etat aidera également la réalisation des ouvrages de mise à l'eau du nouveau matériel fluvial, à hauteur de un million et demi de francs à BETHUNE, et de un million huit cent mille francs à VALENCIENNES.

L'ensemble des décisions dont je viens de vous faire part, a un objectif unique : la création d'emplois par le renouvellement et le renforcement du tissu industriel.

Cela prendra du temps, mais je suis sûr du résultat.

Compte tenu des moyens mis en oeuvre, et de la capacité des élus régionaux et locaux à prendre leurs affaires en main, nous réussirons.

Ensemble, nous ferons en sorte que DENAIN et le Valenciennois puissent repartir d'un bon pied.

Je me rejouis de constater que le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais a été l'un des premiers à mettre en place un dispositif d'application des décrets de septembre dernier relatifs aux interventions économiques des collectivités locales. Il a ainsi prouvé, concrètement, sa volonté de contribuer, aux côtés du Gouvernement, à la bataille pour l'emploi.

Voilà des mesures concrètes, des résultats tangibles.

J'ai tenu à venir vous les annoncer personnellement, trois mois après la publication du plan de restructuration de la sidérurgie.

Je n'ai voulu parler aujourd'hui que des dossiers dont l'état de négociation et de mise au point est suffisamment avancé. Je ne ferai pas de promesses qui risqueraient de n'être pas tenues.

D'autant que nous devons tous savoir que la réindustrialisation de VALENCIENNES passe par un effort de longue durée.

Favoriser cette réindustrialisation suppose d'abord que l'on s'en donne les moyens financiers. Aussi, sur cinq ans, une enveloppe spécifique de 250 millions de francs sera réservée aux entreprises de VALENCIENNES.

Elle prendra plusieurs formes :

- 100 millions de prêts participatifs, et 50 millions de francs de crédits de politique industrielle, prêts et subventions qui seront gérés de façon déconcentrée.

- 100 millions de francs au titre de la société d'industrialisation SODINOR, filiale d'USINOR dont je viens d'installer, à VALENCIENNES, le Conseil d'Administration . La Région pourra participer à ce Conseil, si elle le souhaite.

J'invite en effet les responsables économiques et sociaux, ainsi que les élus à s'organiser. Je leur propose de suivre et d'animer cette politique.

Ils pourront, s'ils le veulent, constituer une commission permanente d'animation et de suivi de la réindustrialisation de Valenciennes, afin de susciter et de coordonner les initiatives diverses qui peuvent être prises en la matière.

D'ores et déjà, j'ai décidé que l'Etat apportera son aide à différents projets étudiés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de VALENCIENNES pour conforter le développement des entreprises petites et moyennes du Bassin.

Ainsi, l'Etat aidera la Chambre à mettre en place des groupements d'achat entre entreprises d'un même secteur, dont l'importance justifiera alors l'embauche de professionnels spécialistes des achats. De même, des contrats de développement pourront aider les importants investissements commerciaux des PME qui souhaitent diversifier leur clientèle.

Le prochain Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire accordera une subvention du F.I.A.T. de 50% aux investissements envisagés par la CHambre, pour la création d'un Centre de Formation des Apprentis des Métiers du tertiaire, pour ce qui serait agréé par le Comité Régional de la Formation Professionnelle.

Le Comité Interministériel d'Aménagement du territoire aidera la Chambre de Commerce, d'une part à réaliser deux usines relais à HORDAIN et PROUVY, et d'autre part à engager l'aménagement de la zone industrielle de Petite-Forêt, mais à un rythme évitant toute concurrence avec les friches aménagées par ailleurs.

Je sais enfin que la Chambre de Commerce vient de déposer un dossier de propositions complémentaires. Elles seront étudiées avec bienveillance, en vue d'un prochain rendez-vous.

Car il y en aura. J'ai demandé au Ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire de saisir périodiquement le CIAT - le Comité Interministériel d'Aménagement du territoire - de l'état d'avancement de la réindustrialisation du Bassin.

Je lui ai demandé également de prévoir, à la suite des quatre antennes que nous venons de décider, à MONTLUCON, ROUEN, ALBI-CARMAUX et AMIENS, la création d'une cinquième antenne, ici dans le Valenciennois. Elle sera chargée, sous l'autorité du Commissaire de la République de Région, de conseiller les entreprises qui rencontreraient des problèmes, et de suivre les actions de réindustrialisation.

Son responsable aura en particulier comme mission d'orienter vers le Valenciennois les commandes d'équipement de la sidérurgie.

Nous avons prévu les moyens financiers et les moyens d'animation industrielle. Il convient de dégager aussi des moyens de formation.

Il nous faut aller au fond des choses. Si le Valenciennois ne saurait être considéré comme une région d'industrialisation passée, c'est d'abord parce que sa jeunesse constitue une chance profonde pour ce pays. Elle constitue la première de ses forces vives.

Nous devons d'ailleurs examiner ensemble, dans le cadre de la préparation du IXème plan, comment adapter l'appareil de formation initiale, même dès le primaire, pour réduire les échecs scolaires. Ils sont trop nombreux dans notre région comme en Picardie.

Cet échec du système d'enseignement handicape gravement nos jeunes, et de ce fait, l'économie régionale toute entière.

Les pères ont été victimes de la crise. Nous refusons que les fils le soient à leur tour ! Notre région, et le Valenciennois en particulier, doivent devenir une zone d'urgence en matière d'éducation.

Le Ministre de l'Education Nationale viendra à Valenciennes pour organiser, sur place, la mise en route de nouvelles unités pédagogiques expérimentales qui doivent permettre de faire baisser le niveau des effectifs et de faire évoluer les spécialisations.

Je lui ai demandé de me faire, d'ici mars prochain, un premier rapport et des propositions d'actions concrètes. J'entends en effet agir sans tarder pour prévenir ce taux anormal d'échecs que l'on constate dans les régions du Nord de la France.

Ce rapport sera établi après la prise en compte des réflexions et des suggestions des responsables régionaux. Je vous invite donc à y contribuer.

J'ai d'ailleurs demandé au Ministre de l'Education nationale de redéployer ses moyens en faveur de toutes les régions aux retards scolaires les plus criants, tant au niveau du premier degré que dans les collèges et les lycées. Ils permettront de réduire

les effectifs des classes maternelles; de développer les groupes d'aides psycho-pédagogiques ; d'assurer, dans les établissements scolaires, un meilleur service de documentation. L'orientation des élèves doit faire l'objet d'une attention particulière, afin de donner au plus grand nombre des chances d'accès dans les universités et les écoles d'ingénieurs.

J'invite les services de l'Etat et la région à reprendre ces options et à les mettre en oeuvre dans le cadre du IXème plan.

C'est ainsi qu'ensemble nous ferons un travail sérieux.

C'est ainsi que nous assurerons la réindustrialisation de Valenciennes et de la région. C'est ainsi que nous inscrirons notre action dans la durée.

Plus encore que l'annonce d'un millier d'emplois nouveaux, pour la plupart de haute technologie, chiffre important mais insuffisant pour résoudre tous les problèmes, j'ai surtout voulu vous apporter la certitude que l'effort du gouvernement ne s'arrêtera pas là.

De nouvelles entreprises seront orientées vers la région Nord pas-de-Calais, de nouvelles décisions seront prises.

Je reviendrai personnellement dans un an. Nous ferons le point ensemble.

J'ai demandé qu'une réunion se tienne, tous les six mois, dans le Valenciennois pour suivre les dossiers. A chaque fois elle sera présidée par l'un des ministres directement concernés.

Oui la crise existe ! Et qui, mieux que vous pourrait en témoigner. Et c'est bien parce qu'elle existe et parce que la droite a échoué, qu'elle s'est révélée incapable d'apporter des solutions, que la gauche est aujourd'hui au pouvoir !

Non seulement les difficultés demeurent mais elles se sont même aggravées avec le temps.

Il en va des pays comme des hommes. Lors des premières difficultés, on fait front, puis on utilise ses réserves. Et celles-ci s'épuisent. En se prolongeant, la crise s'approfondit.

Dans les années 1970, lorsque nous élaborions le programme commun, les pays d'Europe connaissaient une croissance de 5 à 6%.

Quand Raymond Barre était au pouvoir, la croissance en Europe était encore de 3%.

Aujourd'hui, la moyenne de nos partenaires européens en est à la croissance zéro. Il n'y a plus de croissance, ce qui signifie que le niveau de notre richesse collective baisse. Et encore avec 1,5% de croissance, la France fait mieux que les autres. Elle se situe juste après le Japon qui ne fait plus que 3%.

C'est dans cette période qu'il importe que la répartition soit juste. C'est pourquoi les régions en difficulté ont besoin d'une attention particulière, d'un effort de solidarité exceptionnel.

Pour définir une politique, pour proposer des réponses, il ne suffit pas de se retrouver dans les grands restaurants et de poser ensemble pour une photo.

C'est avec les Françaises et les Français, avec les travailleurs de ce pays que nous entendons construire le changement.

C'est avec vous que nous allons reconstruire une France forte et rendre la prospérité à Denain.

Ce sera difficile, ce sera rude, mais nous réussirons.

Nous réussirons parce que nous en avons la volonté !

Nous réussirons parce que nous sommes solidaires.

Oui, Denain vivra !

Je suis venu vous le dire : vous pouvez avoir confiance.

Vive Denain, Vive le Valenciennois !

--*-*-*-*-*-*==*-*-*

INTERVENTION DU PREMIER MINISTRE A
VALENCIENNES

(26 novembre 1982)

Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Commissaire de la République,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le gouvernement n'abandonnera pas le Valenciennois. Tel est le message dont je suis aujourd'hui porteur.

Oui votre région ^{connaît} ~~connaît~~ de réelles difficultés. Oui vous êtes durement frappés par la restructuration de la sidérurgie. Vous savez que je connais ces difficultés, que je les comprends que je ferai tout ce qui est possible ^{pour} ~~de~~ pour vous aider à passer l'obstacle. *faire*

[Je le dis en pensant en particulier aux Ardennes et à la Lorraine.]

La volonté du gouvernement est totale. Nous voulons, ici comme dans d'autres régions où je me rendrai également, favoriser la ré-industrialisation des zones de vieille industrie. ^{est} ~~est~~ Cet effort relève, lui aussi de la solidarité. Il est dû à des régions qui, comme la vôtre, ont tant concourru à l'industrialisation de la France et notamment à sa reconstruction après la dernière guerre.

Les problèmes qui se posent ici sont nombreux et lourds. Je ne prétends pas aujourd'hui apporter toutes les solutions. Qui le pourrait d'ailleurs ? Et si je le disais ~~nous ne~~ le croiriez-vous ? ~~Et~~ vous auriez raison. Je n'en dirai donc pas plus que ce que nous sommes en mesure de réaliser. Je veux seulement que vous sachiez que le gouvernement s'est attaqué, avec sérieux

et détermination, à vos problèmes. Il l'a fait pour ce qui est de sa responsabilité, comme je sais que le conseil régional du Nord Pas-de-Calais le fait pour ce qui est de la sienne.

Je ne suis pas venu traiter ici des dossiers de l'ensemble de la région. Ce n'est ni le lieu, ni l'heure. Vous savez que les réflexions préparatoires au "Plan régional" sont engagées. Elles nous permettront prochainement d'engager les discussions entre l'Etat et la Région, dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région. Nous définirons alors en détail ce que nous ferons ensemble.

Je suis venu examiner aujourd'hui avec vous la réindustrialisation du Valenciennois.

Cette région a tant d'atouts de part sa tradition et son savoir faire industriels, de part sa situation géographique, de part la qualité, l'ardeur à la tâche de ses hommes ! Comment pourrait-elle ne pas retrouver un avenir à la mesure de son passé?

Le Valenciennois me paraît souffrir de deux handicaps :

- la mobilisation des instruments financiers en faveur de sa réindustrialisation est insuffisante ;
- il garde, en dépit de la création de l'Université de Valenciennes une image de bassin industriel ancien, à faible niveau technologique.

Nous allons donc agir à ce double niveau.

• En ce qui concerne les instruments de financement d'abord. La ré-industrialisation prioritaire du Valenciennois passe par trois séries de mesures. En premier lieu des moyens exceptionnels de financement des projets industriels. Ensuite des actions d'animation économique. Enfin la localisation volontaire de nouveaux projets industriels.

J'évoquerai ces deux derniers points à Denain, mais je tiens, d'ores et déjà, à saluer, ici, l'effort de propositions constructives engagé par la chambre de Commerce de Valenciennes, et notamment son président.

Les mesures décidées pour faire revivre le tissu industriel doivent aider à créer des emplois de substitution dans les bassins sidérurgiques. Elles doivent aussi aider à constituer, peu à peu, des industries jeunes et diversifiées. Leurs grandes lignes ont été annoncées par le président de la République. Je vous rappelle celles qui concernent le Nord-pas-de-calais, avant d'apporter des précisions analogues aux autres régions sidérurgiques, *en particulier au département de l'Ardenne, très durement touché par la fermeture future de l'aciérie de la CHIERES. Dès le mois de décembre le comité interministériel,*

Sur cinq ans, une enveloppe spécifique, de 250 millions de francs va bénéficier aux entreprises du Valenciennois :

- 100 millions de francs au titre de la société d'industrialisation SODINOR, filiale d'USINOR ;
- 100 millions de francs de prêts participatifs ;
- 50 millions de francs de crédits de politique industrielle.

Les crédits d'Etat seront, bien entendu, gérés par l'Etat, mais en association avec les élus régionaux. Nous leur proposerons de participer à la définition des grandes orientations desquelles ces crédits seront utilisés. *à partir*

Afin d'accroître leur efficacité, ces prêts et subventions seront affectés le plus possible sur place et ~~placés~~ sous l'autorité du Commissaire de la République. C'est ainsi, par exemple, que les crédits de politique industrielle feront l'objet d'une dotation annuelle déconcentrée de 10 millions de francs par an.

En ce qui concerne les prêts participatifs, les décisions d'engagement seront, jusqu'à un montant unitaire de un million de francs, prises par un Comité constitué au niveau régional. Ce comité sera placé sous la présidence du Commissaire de la République de la région Nord-pas-de-calais. Il comprendra, outre, le trésorier payeur général, les chefs de services de l'Etat intéressés, le commissaire à la Conversion Industrielle, ainsi qu'un représentant des services de la région. Les propositions seront faites par le directeur interdépartemental de l'Industrie.

d'aménagement du territoire prendra des mesures spéciales en faveur de ce département.

[Jamais un tel montant de crédits n'avait été ainsi mis à la disposition des responsables régionaux et locaux !]

Ces crédits spécifiques s'ajoutent, bien entendu aux crédits normaux que l'Etat affecte au secteur industriel, qu'il s'agisse de ceux du Ministère de la Recherche et de l'Industrie, de ceux du Ministère de l'Economie et des Finances ou de la prime d'aménagement du territoire.

Je rappelle à ce sujet que la DATAR utilisera massivement les crédits nationaux de la prime d'aménagement du territoire sur les projets industriels créant des emplois dans les bassins sidérurgiques.

Les groupes sidérurgiques sont en train de mettre en place les sociétés de reconversion. La filiale d'USINOR, SODINOR, dont nous installons aujourd'hui le Conseil d'Administration et qui agit pour les bassins sidérurgiques du Valenciennois sera dotée de 100 millions de francs par l'Etat entre 1982 et 1986.

La région et les organismes financiers régionaux directement concernés pourront, s'ils le souhaitent, participer de façon minoritaire au capital de SODINOR. Sous cette condition, ils pourront participer au Conseil d'administration, avec les représentants d'USINOR, qui y seront en majorité, et le Commissaire de la République de la Région.

J'attache en effet une très grande importance au concours que les grands groupes industriels doivent apporter à ces problèmes de reconversion.

Un Comité d'orientation sera créé. Il sera consulté régulièrement sur les orientations ^{et} ~~ainsi que~~ sur les perspectives ouvertes par les résultats obtenus. USINOR consultera le Commissaire de la République et le Président du Conseil Régional sur leur souhait en ce qui concerne la composition de ce comité. Il comprendra des élus locaux, des responsables syndicaux, des responsables consulaires, des personnalités qualifiées et des représentants de l'Etat dans la région.

SODINOR aura des missions de sensibilisation et de prospection locale. La société apportera des conseils aux entreprises et prendra les mesures d'aide financière nécessaires au développement d'entreprises dans les bassins touchés par les réductions

d'emplois sidérurgiques. Ces aides seront multiples : prêts participatifs sans garantie et autres formes de prêts à moyen et long terme ; participation au capital ; avances bloquées en compte courants ; aménagement de terrains ; location-vente de terrains et bâtiments appartenant aux groupes ; aides techniques variées.

Elle interviendra également, dans la mesure du possible, conjointement avec d'autres partenaires financiers.

En particulier, si la région entend utiliser en faveur du Valenciennois ses possibilités d'intervention en fonds de garantie, l'Etat invitera SODINOR à accompagner les efforts de l'Etablissement public régional. Nous demanderons à SOFARIS, l'organisme gestionnaire du Fonds national de garantie, qui va se mettre en place les jours prochains, d'étudier avec la région, les modalités de réassurance de ce dispositif.

*

*

*

Ces instruments de financement seraient toutefois insuffisants si le Valenciennois devait continuer d'être considéré comme une région d'industrialisation passée. Il faut qu'il s'ouvre aux nouvelles technologies.

Assurer la réindustrialisation du Valenciennois, c'est y renforcer les technologies modernes.

../..

Et d'abord dans le secteur qui a fait sa puissance, c'est-à-dire dans la sidérurgie.

Si nous voulons maintenir une sidérurgie mondiale, face à la concurrence, non seulement des autres pays développés, mais à la production sidérurgique des pays en voie de développement, nous devons faire le choix d'une sidérurgie forte, moderne et compétitive. D'une sidérurgie incorporant les derniers progrès technologiques.

C'est pourquoi je me félicite qu'USINOR ait inclu dans le plan qu'il a soumis aux pouvoirs publics un très vigoureux effort de recherche et de développement.

C'est pourquoi j'ai demandé à l'Institut de Recherche sur la Sidérurgie - l'IRSID -, dans le cadre de son effort de décentralisation, d'implanter une équipe dans le Valenciennois.

La modernisation des technologies doit également concerner le matériel de transport.

De récents succès à l'exportation ont rappelé, s'il en était besoin, le savoir faire de l'industrie française. Un savoir faire internationalement reconnu. Compte tenu de la concentration d'une partie de l'industrie du matériel ferroviaire dans la région, il est d'intérêt national de conforter les moyens de recherche de ce secteur dans le triangle Lille-Valencienne-Douai.

Le Nord Pas-de-Calais a déjà un potentiel de recherche réputé grâce à l'Université des Sciences et Techniques de Lille et à l'équipe "métro" de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq.

Ce potentiel sera renforcé par la collaboration, à travers un groupement régional pour la recherche dans les transports, non seulement de ces deux équipes mais aussi de l'Institut de recherche des transports qui installera une antenne dans ^{l'agglomération de Lille,} ~~le Nord~~, antenne qui intégrera le service métro de la ville nouvelle.

Si j'en parle, c'est qu'il s'agit de techniques de pointe et de recherches particulièrement sophistiquées.

Ce potentiel sera également renforcé par la décision de la société MATRA d'installer ^{près de LILLE} ~~dans ce triangle~~ le siège de sa division "transport", et d'autre part par la décision de la SNCF de transférer dans le Valenciennois, son laboratoire des matériels, qui regroupe 150 personnes, essentiellement du personnel de haut niveau.

A la sidérurgie et aux transports s'ajoute l'informatique.

Le Ministère de l'Education Nationale installera dans les trois ans un centre serveur interrégional, intégré au réseau informatique des centres de calcul inter-universitaires. Cette installation interviendra immédiatement après le

centre de calcul destiné aux régions de l'Est et qui était programmé depuis plusieurs années. L'Etat fournira les matériels informatiques ainsi que les emplois correspondants.

Les équipements complémentaires et les accès au réseau seront déterminés conjointement par l'Etat et les régions Nord Pas-de-Calais et Picardie afin d'assurer ^{la meilleure utilisation possible} ~~une valorisation maximale~~, au profit de ~~potentiel~~ ^{et/la} l'enseignement supérieur, de recherche ~~et d'appui technologique~~ des deux régions. Lors du prochain Comité interministériel d'aménagement du territoire, une aide du F.I.A.T. sera accordée pour la réalisation des investissements immobiliers que cela suppose.

Mais l'industrie régionale doit elle aussi se mettre à l'heure de l'informatique.

C'est pourquoi l'atelier régional de micro-informatique industrielle - l'AREMI - mis en place par l'Université de LILLE ¹ avec l'aide de la région et de l'Etat, afin de promouvoir les applications innovatrices des micro-processeurs dans l'industrie régionale, verra ses moyens renforcés.

C'est pourquoi également, je me félicite de l'initiative des Chambres de Commerce d'engager une année entière d'opérations de sensibilisation à l'électro-informatique, année qui devrait culminer avec le salon APPLICA en juin prochain. Cette opération bénéficiera d'une aide d'un demi-million de francs du F.I.A.T.

En ce qui concerne enfin la production automatisée, le Ministère de la Recherche et de l'Industrie définira les modalités de constitution et les missions d'un pôle de robotique, ~~ou comme on dit, paraît-il,~~ ~~maintenant de productique~~ à réaliser dès 1984, en concertation avec les

laboratoires et établissements universitaires, la région Nord Pas-de-Calais, les principaux partenaires industriels, et les différents organismes sous tutelle d'Etat. Ce ^{pol} devra être en liaison avec le ^{futur} centre de ~~productique~~ ^{robotique} de Picardie.

Notre région sera ainsi, dès 1984, un centre national de recherche, de formation et de développement de ^{la} robotique, ~~ou de productique si vous préférez.~~

Et cela, grâce à la mise en oeuvre d'un programme ambitieux, à l'Ecole des mines de Douai, en liaison avec l'université de Valenciennes, ~~celle de Lille~~ et les organismes en cours de création en Picardie. Les partenaires industriels seront invités à se joindre à cette grande affaire dont j'indiquerai tout à l'heure à Denain, les premières retombées industrielles.

J'ajoute que les équipements de recherche de la région seront également renforcés à travers le centre commun de mesures mis en place par les universités lilloises. Celui-ci sera aidé afin qu'il puisse acquérir divers équipements scientifiques mi-lourds. Il s'agit notamment un spectromètre Raman, d'un spectromètre haute résolution et d'un liquéfacteur d'hélium.

Ce centre commun de mesures est destiné, je le rappelle, à permettre la meilleure utilisation possible de matériels coûteux, en les rendant accessibles à l'ensemble des laboratoires universitaires de la région, aussi bien qu'aux industriels qui en font la demande.

Vous le voyez, nous concevons la région comme porteuse d'avenir. Une reconversion est à faire et nous entendons la réussir.

Financement et développement technologique sont étroitement liés. L'effort prioritaire à entreprendre, c'est l'adaptation des entreprises du Valenciennois à la compétition qui fait rage. Cet effort toute la France doit d'ailleurs l'accomplir mais bien sûr d'abord les régions de vieilles industries.

Nous ne pourrons faire face qu'en assimilant et en utilisant les technologies les plus performantes. Une telle mutation nécessite d'importants investissements, c'est vrai. C'est pourquoi, je compte sur SODINOR et sur vous, Mesdames et Messieurs, qui en avez la responsabilité, pour faciliter cette réindustrialisation si nécessaire.

Croyez que, pour ma part, j'ai confiance en l'avenir du Valenciennois, et que le Gouvernement sera toujours à vos côtés pour vous aider à relever le défi.

Je reviendrai personnellement dans un an pour constater ce qui a été réalisé et voir ce qui restera à faire.
 Tous les six mois une réunion aura lieu dans le Valenciennois pour faire le point. Elle sera présidée par l'un des ministres directement concernés.
 Vous le voyez le gouvernement est à vos côtés. Il s'engage pleinement. Ensemble, nous réussirons.

~~Mesdames et Messieurs, je vous remercie.~~

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.



Pierre Mauroy face à des manifestants de la C.G.T. à Valenciennes. Un contact difficile, mais sans histoire. A Denain, en revanche, le premier ministre devait connaître des injures et des bousculades. (Photographie A.P.)

Mauroy conspué dans son fief

(Suite de la première page)

« Pas de chômage, des emplois », lui répondait par slogans une partie de la foule, en ponctuant ses interventions d'injures à l'égard de plusieurs membres du gouvernement. Durant toute la durée de la réunion avec les socio-professionnels au théâtre de Denain, les manifestants sont restés massés sur place, attendant la sortie du premier ministre.

En venant expliquer la politique de son gouvernement dans le Valenciennois, Pierre Mauroy ne s'attendait certes pas à un accueil chaleureux. L'annonce de la restructuration industrielle dans la sidérurgie avait provoqué une explosion de mécontentement au milieu d'une population qui se considère sinistrée. Pourtant, Pierre Mauroy avait décidé d'affronter les sidérurgistes pour leur parler le langage de la vérité : « Je n'en dirai pas plus que ce que nous sommes en mesure de réaliser ». A Valenciennes, première étape de cette rencontre avec les travailleurs du bassin sidérurgique, Pierre Mauroy déclarait même : « Je ne suis pas le Père Noël, ne comptez pas sur moi pour fabriquer des aciers français qui ne se vendraient pas. »

Ce contact direct, le premier ministre le voulait à un double titre : expliquer d'une part que la restructuration industrielle ne signifiait pas obligatoirement abandon de la sidérurgie et de la politique de l'emploi dans la région, lancer quelques idées sur une nouvelle politique salariale et de gestion dans les entreprises.

En dehors de mesures financières et de créations d'emplois

nouveaux qui vont être lancées — 250 millions de francs et 1.000 emplois pour la région, création d'une industrie de robotique, recherche d'emplois de substitution dans le bassin sidérurgique — le premier ministre a, devant les élus du comité d'entreprise d'une usine de Valenciennes, abordé le problème de la politique salariale. « Sur le plan familial, il faut aussi une politique des salaires. Faute de quoi, le S.M.I.C. va rattraper les salaires intermédiaires. Je suis convaincu qu'il faut maintenir un éventail salarial comprenant une évolution au-delà du S.M.I.C. Cela ne peut se faire que contractuellement. Il faut, conjointement avec les syndicats, imaginer une nouvelle méthode... C'est un beau sujet de réflexion... La politique des bas salaires a un inconvénient : elle écrase les catégories qui sont directement au-dessus. »

Autre amorce de politique nouvelle : l'ouverture faite aux élus régionaux et, plus indirectement, aux représentants des comités d'entreprise pour participer à la gestion des entreprises. A propos de l'aide de 100 millions que l'État va consentir à la sidérurgie, le premier ministre a expliqué : « La région et les organismes financiers régionaux directement concernés pourront, s'ils le souhaitent, participer de façon minoritaire au capital. Sous cette condition, ils pourront participer aux conseils d'administration avec les représentants d'Usinor, qui y seront en majorité, et le commissaire de la République de la région. Un comité d'orientation sera créé. Il sera consulté régulièrement sur les orientations et sur les perspectives ouvertes

par les résultats obtenus. Il comprendra des élus locaux, des responsables consulaires, des personnalités qualifiées et des représentants de l'État dans la région. » Pierre Mauroy, qui, semble-t-il, attend beaucoup de cette nouvelle instance, a déclaré : « Je reviendrai personnellement dans un an pour constater ce qui a été réalisé et voir ce qui restera à faire. »

Devant les responsables locaux de Denain, le premier ministre devait aussi, malgré leur accueil très froid, dauber l'opposition : « Pour définir une politique, pour proposer des réponses, de se retrouver dans les grands restaurants et de poser ensemble pour une photo. » Les travailleurs d'Usinor lui avaient, de leur côté, apporté auparavant un autre sujet de réflexion.

A l'issue de cette réunion avec les socio-professionnels, Pierre Mauroy a regagné l'hôtel de ville distant de 200 mètres. Un cordon de policiers, renforcé de pompiers, a protégé le premier ministre d'une foule qui réclamait sa démission.

Dans son allocution aux socio-professionnels, Pierre Mauroy, s'adressant directement aux habitants de Denain, avait déclaré : « C'est avec le gouvernement de gauche que les travailleurs trouvent les décisions qu'ils attendent. Vous avez le meilleur gouvernement que vous puissiez imaginer. Nous réussirons parce que nous avons la volonté. Mais il faut bien savoir qu'il n'est pas possible de laisser une usine ouverte si les produits fabriqués ne sont pas vendus. »

Jacques FLEURY.

Figaro

27. Nov 82